

Compte-rendu de la quatrième séance du séminaire CEE-CERI,
Les sciences sociales en question :
controverses épistémologiques et méthodologiques

ENQUETER EN REGIME AUTORITAIRE : LE CAS DE L'IRAK
LOULOUWA AL-RACHID,
(INTERNATIONAL CRISIS GROUP)

15 décembre 2011

Samy Cohen (CERI-Sciences Po) introduit la quatrième séance du séminaire, qui a pour invitée Loulouwa al-Rachid, chercheuse à l'International Crisis Group (ICG), spécialisée sur le conflit irakien et la question kurde. A la suite de la présentation d'al-Rachid, Laurence Louër, rédactrice en chef de la revue *Critique Internationale* (CERI-Sciences Po) et Amélie Le Renard (CNRS, Centre Maurice Halbwachs) qui a travaillé dans le cadre de sa thèse sur les femmes dans les espaces publics en Arabie Saoudite, ont ouvert la discussion qui s'est poursuivie avec l'ensemble de l'assistance.

1. Loulouwa al-Rachid

Loulouwa al-Rachid présente son travail doctoral qui porte sur l'Irak à un moment particulier, celui de l'embargo (1990-2003), contraignant tant pour l'Etat irakien que pour la société civile irakienne. Il s'agit d'interroger la recomposition des relations de domination en Irak, après le choc exogène particulièrement brutal que le pays a connu. S'appuyant sur la littérature relative aux techniques de résistance civile et aux relations entre dominants et dominés, al-Rachid démontre que même au sein d'un régime autoritaire, les individus disposent de marges de manœuvre par rapport au pouvoir. La situation ne peut pas être réduite à la question de la répression. L'auteur défend l'idée selon laquelle le régime irakien ne constitue pas un tout monolithique mais un espace politique où des espaces de collusion existent entre le pouvoir et une partie de la société – en particulier le monde religieux et le monde tribal.

Al-Rachid concentre son exposé sur les questions de méthode, sa pratique d'un terrain pour lequel elle estime que la patience est la première des qualités que se doit de posséder le chercheur. Débutée en 1997, sa thèse a été soutenue dix ans plus tard. Cette patience va de pair avec un certain bricolage méthodologique : l'approche déductive ne peut être envisagée ici, l'approche inductive s'impose. Il s'agit de saisir les opportunités offertes par les acteurs, tout en respectant leurs limites. En amont du terrain irakien, le premier obstacle, dans les années 1990, est de se faire décerner un visa. Al-Rachid considère à cet égard que le fait d'avoir milité contre l'embargo avant le début de ses recherches, a été pour elle une ressource très utile. Une fois arrivée sur le territoire irakien, il lui a été indispensable de ruser, voire de mentir, sans jamais évoquer l'objet de sa recherche. Il faut savoir « s'indigéniser », « s'irakiser ». Al-Rachid loge à Bagdad. Toujours suivie d'ailleurs d'un policier (Abu Abdala) qui la surveille, essaie de l'instrumentaliser, voire de la corrompre, l'amenant à changer régulièrement de quartier de résidence.

Les entretiens ont été réalisés sans grille d'entretien, de la manière la plus ouverte possible au hasard des rencontres et sur un temps long. Il s'agit de ne pas poser de questions directes qui mettraient en danger les personnes interrogées. Il n'est quasiment jamais possible de prendre de note, si ce n'est de griffonner, tellement mal qu'il lui est difficile de se relire. Au début des années 2000, comme elle le rappelle, Internet n'existait pas en Irak et le téléphone était un moyen de communication difficilement accessible. Les sauvegardes de données n'étaient possibles que par l'envoi régulier de courriers postaux, lents, vers la France. Les entretiens débutent par des questions de microsociologie sur le quotidien à partir desquelles il est possible de « rentrer dans la dynamique du pouvoir ». La chercheuse

doit intégrer les tabous imposés par le régime. Par exemple, le nom de Saddam Hussein n'est jamais prononcé mais le leader irakien est mentionné par le biais de surnoms partagés par les Irakiens (« notre ami là-haut »). Ce type d'entretien n'apporte pas de données « objectives », factuelles. Il livre des discours, des représentations subjectives et contextuelles. Il est par ailleurs nécessaire de panacher les quartiers, caractérisés par des identités socioprofessionnelles ou confessionnelles marquées. Au-delà des « gens ordinaires », les « spécialistes de la montée en généralités » (selon les termes de Jean Leca) que sont les journalistes, les universitaires, les porte-paroles des ministères sont, en contexte autoritaire, particulièrement ouverts à la discussion, en raison de leurs relations généralement ambiguës au pouvoir.

Quant à l'échantillon, il ne peut être qu'aléatoire se construisant au gré des rencontres et des opportunités. Tisser des relations de confiance avec les Irakiens, en logeant chez l'habitant par exemple, prend du temps, leur confiance se mérite, il faut garder le contact après une période de terrain. Les relations purement opportunistes sont à bannir. Enfin, le temps long est une contrainte à laquelle le chercheur ne peut échapper en régime autoritaire. Tous les entretiens ne sont pas exploitables. Il faut accepter la lenteur du processus d'enquête sans désespérer, et attendre un entretien ou une observation qui va donner sens à la démonstration. En outre, il est souhaitable d'avoir l'humilité de considérer qu'on ne peut pas enquêter sur tout. Une recherche en sciences sociales ne consiste pas à faire du renseignement. Trouver des informations sur la manière dont fonctionne le régime irakien est possible par le biais d'une analyse microsociologique (« Comment faites-vous pour vivre, pour gérer la contrainte, la peur ? ») et non en étudiant directement la garde républicaine de Saddam Hussein ou l'organisation sécuritaire du régime !

Le travail d'enquête a été complété par une utilisation intensive des publications obtenues en Irak, notamment la presse, et les travaux universitaires. Al-Rachid rappelle qu'elle a largement utilisé les mémoires et les thèses (notamment sur le monde tribal) comme des sources de renseignement sur la perception du pouvoir par les Irakiens. Les écrits de la diaspora irakienne sont une autre source d'informations privilégiée. Enfin, la littérature (littéraire), officielle ou diffusée sous le manteau, permet d'apprendre sur le régime en contournant les tabous, et de mettre en lumière par exemple la déchéance des classes moyennes irakiennes. Al-Rachid ajoute l'utilité d'une explicitation de la démarche (socioanalyse) et de la juxtaposition de terrains périphériques (Jordanie, Royaume-Uni, Etats-Unis) dans le but de construire un corpus plus solide.

2. Laurence Louër

Laurence Louër (CERI-Sciences Po) ouvre le débat en soulignant la difficulté du terrain irakien choisi par Loulouwa al-Rachid, qui demande au choix du courage ou de l'inconscience. Ce régime qualifié d' « autoritarisme pur », comme celui d'Arabie Saoudite, diffère des régimes iranien ou syrien, considérés comme des « autocraties libéralisées ».

Louër pose ensuite à Al-Rachid une série de questions ayant trait à la valeur du terrain (discours subjectifs à valeur singulière ou données matérielles à dimension générale ?), au mensonge comme qualité indispensable à la bonne conduite d'un terrain difficile, l'amplification des présupposés à tout terrain (*cf.* retour réflexif), et enfin, à la frontière floue existant entre un travail de recherche et une mission de renseignement.

3. Amélie Le Renard

Amélie Le Renard (CNRS, Centre Maurice Halbwachs) poursuit la discussion en insistant sur l'inventivité que demande une recherche en régime autoritaire. Elle présente une série de questionnements à l'attention d'al-Rachid : sur son engagement dans l'enquête, puis sur les méthodes employées.

Tout d'abord, Le Renard qualifie d'exemplaire la socialisation d'al-Rachid à son terrain en raison de sa lucidité sur un danger omniprésent, ce qui la conduit à lui demander si elle estime vivre les contraintes du régime de la même manière que les Irakiens. Dans le prolongement de Louër, Le Renard interroge la posture épistémologique défendue par al-Rachid. Le fait d'aller chercher la subversion, la transgression parce qu'on veut croire que les gens ne sont pas complètement soumis et dominés est-il de l'ordre de la neutralité axiologique ou de l'épistémologie du savoir situé ? Pour y répondre, Le Renard lui demande de préciser la manière dont elle est considérée en Irak (statut, identité), s'interroge sur la manière de restituer les recherches aux enquêtés et enfin sur la distinction entre le travail scientifique et l'engagement politique.

Ensuite, Le Renard questionne la manière d'articuler le niveau *micro* d'enquête et le niveau *macro* de l'analyse, dont témoigne le concept « d'ordre politique ». Puis, elle se demande si l'étude du quotidien et du trivial dans une approche foucauldienne des régimes autoritaires (comme le propose entre autres, Béatrice Hibou) pour comprendre le politique ne permet pas de faire le pont entre ces différents niveaux d'analyse. Enfin, il s'agit d'approfondir d'une

part la valeur des entretiens et plus précisément des personnes interrogés (dans quelle mesure les enquêteurs peuvent-ils avoir confiance en la parole des enquêtés ?) et d'autre part la relation entre l'ordre politique et la production culturelle.

4. Loulouwa al-Rachid

Loulouwa al-Rachid apporte des éléments de réponse aux différentes questions qui lui ont été posées. D'abord, la question du visa exige une totale transparence. Il aurait été impossible de tromper la vigilance des autorités irakiennes par exemple en prétextant des vacances. De surcroît, ce type de mensonges est dangereux. Al-Rachid est partie en Irak en tant que doctorante, en faisant une demande officielle accompagnée d'une lettre de son directeur de thèse. Le contrôle d'« Abou Abdalah » (le policier affecté à sa surveillance) était oppressant. Il usait des techniques classiques de l'interrogatoire : un face-à-face avec des questions directes et rapidement personnelles, pour sonder al-Rachid sur tout ce qu'elle faisait. Ce rapport de domination très déséquilibré et éprouvant pouvait être contré en jouant sur les antagonismes qui caractérisaient le régime, en utilisant les uns contre les autres.

La distance à garder par rapport à l'ambassade de France constitue un autre apprentissage qui demande des négociations. Al-Rachid leur communiquait son adresse et se montrait une fois par semaine au Centre culturel français de Bagdad – plus discret que l'ambassade. C'est le compromis qui avait été trouvé. Les chercheurs sont perçus par les Irakiens de manière ambiguë, ce qui incite à la vigilance et à une certaine méfiance. Il est particulièrement difficile de savoir qui se cache derrière les « informateurs privilégiés » (agent double, triple ?) qui savaient où trouver al-Rachid. Il s'agit d'une autre relation de transaction qui appelle à trouver un équilibre entre la transparence, la ruse, et le mensonge.

Al-Rachid estime que les lieux de subversions sont à prendre au sérieux dans la mesure où ils peuvent déboucher sur des changements politiques. Le roman est également une source extrêmement importante et fiable d'information. Il permet de trouver des données factuelles qui se sont perdues dans la mémoire collective. Quant à l'articulation entre les niveaux micro et macro d'analyse, Al-Rachid admet ne pas avoir de réponse satisfaisante à cette question problématique si ce n'est de s'en sortir par le trivial et par l'anecdotique.

En guise de conclusion, Al Rachid insiste sur la difficulté d'être une femme au quotidien. Elle rappelle qu'elle n'a jamais pu se rendre dans une kermesse tribale, réservée aux hommes. Les premiers interlocuteurs sont des hommes. Interroger des femmes permet de découvrir une autre réalité. Cependant, le fait d'être une femme est un avantage pour enquêter en

régime autoritaire, dans la mesure où la femme est aussi perçue comme une personne inoffensive (cf. « Abou Abdalah »), voire idiote. Aujourd'hui, l'Irak n'est plus une dictature. Toutefois, paradoxalement, le travail de recherche ne semble pas s'être simplifié. Alors que les relations de pouvoir étaient relativement claires sous le régime de Saddam Hussein, il est aujourd'hui difficile de savoir d'où vient le danger. Il s'agit d'une phase de transition où la dictature irakienne a été remplacée par de multiples dictatures (décentralisation).

La discussion s'est poursuivie avec la salle autour de différentes questions sur la notion de mensonge, la valeur des entretiens comparée à celle des archives, le temps nécessaire pour mener une recherche approfondie en régime autoritaire, le risque d'auto-censure que fait peser la socialisation au terrain sur le chercheur (cf. l'« irakisation » du chercheur), ou encore sur l'utilité de l'expérimentation pour lors des entretiens repousser toujours un peu plus loin les lignes rouges à ne pas dépasser.